MONT-DAUPHIN VIDE-GRENIER DU DIMANCHE 5 MAI 2024

REGLEMENT

Le vide-grenier se déroule dans les rues principales du village de Mont-Dauphin, le lundi 8 mai 2023 de 8h à 17h .

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 30 avril 2043, dans la limite des places disponibles. Le nombre d'inscription est limité à 60 participants.

Aucun déballage ne sera autorisé avant 6H30.

À l'arrivée, l'accueil se fera par un des responsables du vide-grenier qui vérifiera si les formalités d'inscription ont été remplies (copie de pièce d'identité, règlement) et remettra un bon d'installation mentionnant le métrage choisi.

Ne pas s'installer sans l'autor<u>isation des organisateurs</u>.

Ne seront autorisés que les participants ayant pu fournir lors de l'inscription un copie de leur pièce d'identité et régler leur participation de 3,50€ le mètre linéaire.

L'installation de chacun se fait selon l'heure d'arrivée. <u>L'équipe organisatrice vous</u> aura attribué un numéro d'emplacement en fonction de vos mètre linéaires .

Les stands peuvent s'installer jusqu'au milieu des rues centrales maximum (à partir du trottoir jusque dans la rue sur 2,5m de large maximum). Auncun débordement ne sera autorisé. Une bande de circulation doit être maintenue en cas de passage de véhicule d'urgence.

Après autorisation, nous vous demandons de vider votre véhicule à l'emplacement indiqué puis d'aller garer votre véhicule sur le parking prévu devant l'arsenal <u>avant d'installer votre stand</u>, (en aucun cas aux abords des emplacements ou sur la chaussée bordant le site). Le comité des fêtes veillera au respect du règlement et du stationnement. Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler dans les rues centrales avant la fin du vide grenier soit 17h.

Seul le Comité des Fêtes s'octroie le droit d'annuler ou reporter la manifestation en cas de mauvais temps avéré.

Le Comité des Fêtes demande à tous les exposants de laisser leur emplacement propre. Ramasser poubelles et articles non vendus.

Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas d'accident survenant sur les lieux de la manifestation.

Ce règlement a pour but que le vide-grenier se déroule dans les meilleures conditions possibles, aussi nous vous remercions de bien vouloir le respecter.

Comité des Fêtes - 05600 MONT-DAUPHIN